WEBINAIRE

Accélerer les économies d'eau dans le grand Sud-Ouest

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST

Un partenariat

Les enjeux du plan Eau

- Une Gouvernance adaptée à l'échelle des territoires pour s'adapter au changement climatique

- **Mesure 14 :** Vise à réduire les fuites et sécuriser l'approvisionnement en eau potable. 180 millions d'euros par an d'aides supplémentaires des agences de l'eau seront dédiées au petit cycle de l'eau, conditionnées à des objectifs de performance de gestion de leur patrimoine.

➔ **L'Agence de l'eau Adour Garonne** qui mobilise un programme d'aide important participant d'ores et déjà aux investissements des collectivités pour l'eau et propose de renforcer le volet d'économie d'eau de son programme

- **Mesure 41 : La Banque des Territoires,** propose une nouvelle génération d'aqua prêt couplé à une offre d'accompagnement de bout en bout.

Un appel à projets

5 sites

3 délégations

Des solutions pour les collectivités

- Proposer aux collectivités un **plan de financement jusqu'à 100%**
- Un réseau d'interlocuteurs (AEAG-BDT) sur l'ensemble du bassin, un référent pour chaque département
- Un guichet unique pour faciliter le dépôt des dossiers
- Un potentiel de travaux à minima de 200M€





AAP Renouvellement des canalisations d’eau potable

Ouverture du 01 novembre 2023
au 28 juin 2024

Réduire la vulnérabilité du bassin Adour Garonne face au changement climatique

- **Déséquilibre hydrologique du bassin Adour Garonne**
  Déficit actuel entre 200 et 250 millions de m^3 par an.
  Estimé entre 1 et 1,2 milliard de m^3 en 2050 (changement climatique)

- **Démographie en augmentation**
  1,5 million d'habitants supplémentaires en 2050

- **Contribuer à la trajectoire de sobriété : Réduire de 10% les prélèvements d'eau d'ici 2030** en réponse au « Plan Eau », SDAGE, stratégie de bassin.

- **Encourager toutes les actions d'économies d'eau** pour atteindre 200 Mm3 économisés (hors REUSE) à l'échelle du bassin

- **Un nouvel appel à projets** en complément de l'appel à projets **Economies et efficience de l'eau** lancé en mai 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Un appel à projets

pour un plan de financement jusqu'à 100%

Les objectifs

- Réduire les fuites dans les canalisations d'eau potable
- Répondre aux constats récurrents de pénurie d'eau et de conflits d'usages

Les actions financées

- Renouvellement de canalisations d'eau potable, à diamètre identique
- Les branchements (ou la reprise de branchement) dans le domaine public

Des critères d'éligibilité classiques

- Diagnostic, descriptif détaillé et plan d'action existants ciblant les secteurs d'intervention
- Rendement réseau < 85%
- Prix de l'eau > à 1,65 € TTC / m3 et trajectoire à 2 €/m3
- Renseignement des indicateurs dans SISPEA
- Objectifs d'économies d'eau estimés
- Réalisation d'actions de communication concomitantes
- Si portage communal, engagement dans une étude de gouvernance axée sur le transfert de compétences à la bonne échelle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Le financement par l'Agence de l'eau Adour Garonne

Le budget alloué à cet appel à projets est de **20M€** en subv. **+ 5M€** en Avance Remboursable.

- **Priorité 1** = communes identifiées en **rupture ou tension** en 2022/2023 pour l'alimentation en eau potable, validées par les services de l'ARS et notamment les points noirs identifiés par le plan Eau
  → **50% en subv**

- **Priorité 2** = autres communes du bassin
  → **30% en subv. et 30% en AR**

Modalités Avance Remboursable :
- Durée d'amortissement : **20 ans**
(pour les personnes morales de droit public)
- Différé d'amortissement : **3 ans max**

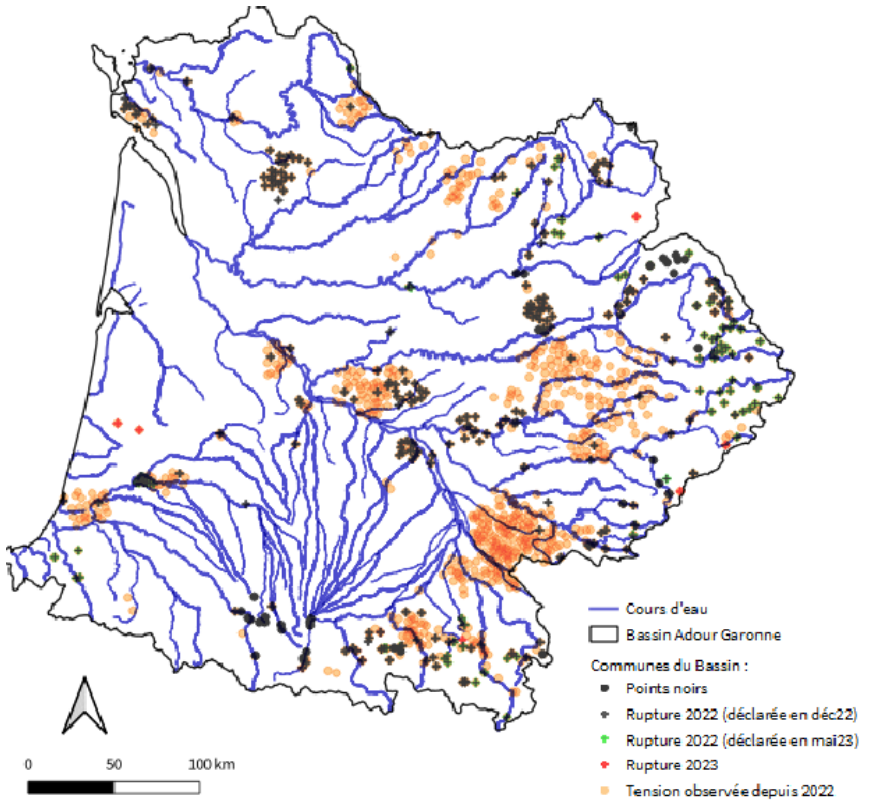

Dépôt des dossiers complet avant fin juin

🔎 Date limite d'envoi des dossiers de candidatures : **28 juin 2024**

- **Priorité 1 :** décisions de financement prises au fur et à mesure des commissions de décision des aides (date de dépôt de dossier complet)

- **Priorité 2 :** décisions de financement selon l'enveloppe disponible au 28 juin 2024, le degré d'efficience du projet (coût en €/m3 économisé ou €/habitant) et de l'échelle territorial

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Des résultats attendus garant d'une trajectoire de sobriété

- Augmenter le taux de renouvellement des canalisations des collectivités
- Améliorer le rendement des réseaux
- Meilleure qualité et gestion des réseaux du service de distribution
- Réaliser des économies d'eau et contribuer à l'objectif global de 10%
- Faciliter l'intégration des petites collectivités dans les syndicats intercommunaux
- Sur la base des précédents AAP *« Renouvellement des canalisations d'eau potable »* :
  - Plus de 12 Mm^3 économisés/an, 2000 kms renouvelés, 120M€ subventions
  - 6 000 m^3 économisés/km pour un coût de 165K €/km (50K € subv/km)
  - Coût du réseau revient à 3 500 €/habitant en secteur rural

  et 1000 €/habitant en secteur urbain

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Offre de Prêt de la Banque des Territoires :

Prêt Transformation Ecologique – Aqua Prêt



Prêt Transformation Ecologique - Aqua Prêt : investir dans la gestion du petit et grand cycle de l'eau

Prêt Transformation écologique

Aqua Prêt

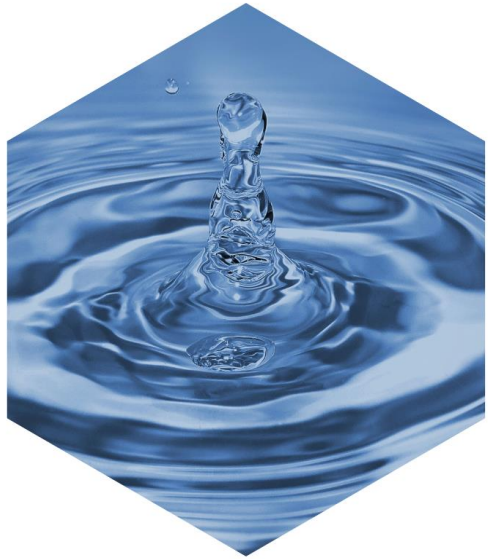

Jusqu'à 100% du besoin d'emprunt financé
&
Jusqu'à 100% du coût du projet



Durée

De 25 à 60 ans

- Amortissement sur du très long terme

Taux compétitif

Taux du Livret A +0,40% et/ou taux fixe suivant barème mensuel

Principes d'éligibilité

Transformation Ecologique - Aqua Prêt

Emprunteurs éligibles

- Collectivité territoriale
- Groupement de communes (EPCI)
- Régie locale dotée de la personnalité morale
- Association syndicale autorisée (ASA)
- Société publique locale (SPL)
- Entreprise privée - en PPP ou au titre d'une délégation de service public (DSP)

Garantie

Les emprunteurs **peuvent être exonérés de garantie** :

- collectivités territoriales et leurs groupements (sauf cas particulier de certains syndicats mixtes ouverts ne comptant pas que des collectivités parmi ses membres), agences de l'eau.
- Tout emprunteur privé éligible doit bénéficier **d'une garantie à 100%** (CL en priorité sinon caution bancaire)**.**

Quotité de financement

- **Jusqu'à 100% du besoin d'emprunt et du coût du projet**

Pour les projets portés par des entités publiques ayant opté pour un prêt indexé sur le Livret A

- **Jusqu'à 50% du besoin d'emprunt**

Sans plafond de montant pour des projets financés sur Fonds d'Epargne par des entités privées

- **Ressources SFIL / BEI eligibles**

> *voir detail slide suivant*

Spécificités ressources taux fixe SFIL / BEI

Banque européenne d'investissement

Conditions de financement taux fixe BEI

- Maturités 15, 20 ou 25 ans
  en cohérence avec la durée de vie des objets financés
- Montant du projet global compris entre 40 K€ et 25 M€
- Maximum 50% du coût du projet
- Acteur public uniquement
- Taux Fixe selon barème mensuel

Conditions de financement taux SFIL

Sfil – Caisse des Dépôts Groupe

- Maturités 25, 30, 35 ou 40 ans
  en cohérence la durée de vie des objets financés
- Montant du projet global supérieur à 40 K€, sans plafond
- Acteur public uniquement
- Taux Fixe selon barème mensuel

Pourquoi avoir recours à l'offre de la Banque des Territoires ?

Descriptif	Les +	Avantages de nos financements	Lien
Prêt Transformation écologique sur la thématique Eau (Aqua Prêt)	• Jusqu'à 60 ans. • Un taux compétitif au taux du livret A + 0,40% et/ou Taux Fixe.	▪**Jusqu'à 100% du besoin d'emprunt**, et jusqu'à 100% du projet financé ▪Une **durée d'amortissement** s'adaptant aux infrastructures de long terme : à partir de 25 ans, jusqu'à 60 ans ▪Un **prêt indexé sur le taux de rémunération du Livret A** avec une faible marge, revue à la baisse en 2023 ▪**Différentes options financières disponibles** pour un accompagnement sur-mesure des différentes phases des projets (phase de préfinancement, différé d'amortissement, profils d'amortissement, périodicités,..) (*) **Même taux proposé aux emprunteurs éligibles**, quels que soient : o le projet, dans un champ très large d'objets de financement o la maturité (= durée du prêt) o l'emprunteur (sa structure juridique , localisation et classe de risque) o le modèle économique ou l'absence de modèle économique o le montant emprunté **Des offres cohérentes et complémentaires**, avec taux fixes -BEI – 15 à 25 ans -SFIL – 25 à 40 ans	https://www.banquedesterritoires.fr/offre-aqua-pret

Comment obtenir un financement auprès de la Banque des Territoires ?

Spécificité :
dossier AEAG partagé avec la BdT pour simplifier vos démarches

Transmission d'une demande de prêts à votre interlocuteur de la Banque des Territoires

Saisine via formulaire spécifique
Interlocuteur de proximité, situé dans votre Région

Temps d'échange et instruction du dossier par les équipes de la Banque des Territoires

- Accompagnement sur mesure afin d'optimiser les caractéristiques de votre financement
- Analyse globale des projets tenant compte des enjeux territoriaux et des perspectives (transfert de compétences, évolution tarifaire…)

Emission d'une lettre d'offre après accord du Comité d'engagement



AAP Économies et efficience de l’eau

Lancé le 10 mai 2023 et ouvert jusqu’au 30 septembre 2024

Tous les usages sont concernés : agricole, industriel et collectivité

THEME 1 : Economies d'eau en agriculture et efficience des ouvrages (réalimentation, canaux, barrages …)

Volet 1 : Accompagner les transitions vers des pratiques agro-écologiques sobres en eau.
Volet 2 : Améliorer la gestion des réseaux collectifs d'irrigation et investir dans la micro-irrigation.
Volet 3 : Améliorer l'efficience des retenues de réalimentation, des canaux et des barrages.
Volet 4 : Mobiliser les volumes non utilisés dans les retenues existantes.
Volet 5 : Réduire les prélèvements pour l'élevage sur les réseaux d'eau potable vulnérables.

THEME 2 : Economies d'eau en industrie (hors agricoles) : entreprises industrielles ou artisanales, activités assimilées domestiques, collectivités (ZAC, thermes …)

THEME 3 : Economies d'eau dans les collectivités

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Une multiplicité d'actions financées pour maximiser l'atteinte des 200Mm3 économisés

Collectivités

Etudes :

- De gouvernance, de tarification progressive et d'optimisation du périmètre de gestion des services et/ou des systèmes d'eau potable
- Prospectives pour anticiper les effets du changement climatique
- Outils de télégestion permettant notamment l'amélioration du suivi des prélèvements/consommation en temps réel

Actions d'animation, de sensibilisation, communication et formation pour des économies d'eau

Travaux :

- Optimisation des usages de l'eau potable (bâtiments publics, alimentation des fontaines, établissements scolaires, centres sportifs …)
- dispositifs hydro-économes dans les logements sociaux ou établissements recevant du public
- Mise en place de compteurs individuels pour tous – focus sur les petites collectivités sans compteurs
- Réduction/optimisation de l'arrosage des espaces verts
- Réduction des volumes nécessaires au nettoyage des rues, des marchés couverts et de plein vent.

Taux max
70 %

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Dépôt des dossiers avant fin septembre 2024

<table>
<tr><th>Phase 1</th><th>Phase 2</th><th>Phase 3</th><th>Phase 4</th><th>Phase 5</th></tr>
<tr><td rowspan="4">Ouverture
Appel à projets
> 02 mai 2023</td><td>Lettre d’intention avec un projet à préciser
> dépôt avant le 30 septembre 2023</td><td>Finalisation des intentions de projet
> dépôt avant le 30 septembre 2024</td><td rowspan="3">Sélection des dossiers par un comité</td><td rowspan="3">Décision de financement
septembre 2023-décembre 2024</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ou directement</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dossier finalisé études ou travaux
> dépôt avant le 30 septembre 2024</td></tr>
<tr><td colspan="3">Suivi par un comité de sélection (Agence- DREAL- DRAAF)</td></tr>
</table>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Critères de priorisation des projets

Une sélection des dossiers sera opérée si nécessaire, selon les critères suivants de priorité décroissante et compte tenu de l'enveloppe de l'appel à projets :

- **Priorité 1 :** Echelle territoriale / Périmètre du projet ou bassin en déséquilibre / rupture ou tension pour l'AEP
- **Priorité 2 :** impact environnemental / volumes économisés
- **Priorité 3 :** Degré d'efficience du projet (coût en €/m3 économisé ou €/habitant)
- **Priorité 4 :** Durabilité de la solution proposée et sa reproductibilité (modèle économique pérenne, analyse du Cycle de Vie favorable pour les industriels, prise en compte des phases d'exploitation, d'entretien et de maintenance, prise en compte de la réglementation…) et degré d'innovation
- **Priorité 5 :** Multiplicité des actions prévues

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Des moyens financiers spécifiques

Le budget alloué à cet appel à projets est de **20M€.**

Le dossier de demande d'aide sera déposé sur le portail de gestion des aides correspondant à la thématique de votre projet : https://portailbeneficiaires.eau-adour-garonne.fr/appli/



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Plateforme aquagir

Comment accélérer le passage à l'action des projets eau dans les territoires ?

ANEB
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DES BASSINS

Géosciences pour une Terre durable
brgm

BANQUE des TERRITOIRES
Caisse des Dépôts GROUPE

CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU

FRANCE Water Team
Pôle de compétitivité de la filière de l'eau

UIE

Un parcours à simplifier et un accompagnement de bout en bout qui doit être centré sur la collectivité (1/2)

1. Je mets à l'agenda
2. Je m'inspire d'autres projets
3. Je maîtrise les compétences clés
4. Je diagnostique, j'analyse et j'arbitre
5. Je finance
6. Je mets en œuvre

Contenus éditoriaux et retours d'expérience

Associations de collectivités

Etablissements publics

Agences de l'eau

Kits-projets

Communauté digitale d'entraide pluri-thématique

Acculturation, sensibilisation et événements

Organismes de formation

Evénements

Comité de filière

Accompagnement par les Directions Régionales de la BANQUE des TERRITOIRES *(avec 15 M€ d'ingénierie)*

Bureaux d'études, entreprises du BTP du territoire, etc.

Ingénierie technique et ingénierie de projet

Cabinets de conseil

Bureaux d'études

Prêts

(avec 1,7 milliards) + investissements et consignation

Autres ressources

Offreurs privés en réalisation et gestion

Guides et webinaires, formations

Producteurs de contenus pédagogiques

etc.

Outils digitaux

Assistance

Autres financements

Porteurs de subventions

Régions et départements

Aide au repérage

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

Un parcours à simplifier et un accompagnement de bout en bout qui doit être centré sur la collectivité (2/2)

LA REPONSE : AQUAGIR

Un site internet dédié

Contenus pédagogiques et techniques

Retours d'expérience de pairs

Propositions de financements

Placé de marché

Une assistance humaine

Accompagnement humain à 360° via une plateforme d'assistance pour obtenir une aide sur-mesure

Toutes les thématiques liées à l'eau

Du grand cycle de l'eau jusqu'au petit cycle de l'eau, en passant par la gestion des risques

ANEB brgm BANQUE des TERRITOIRES Caisse des Dépôts CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU FRANCE Water Team UIE

Retours d'expérience

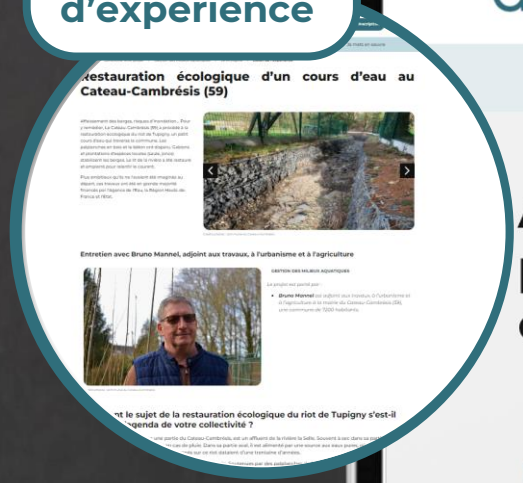

Place de marché



aquagir

Votre projet | Financements | Place de marché | Agenda de l'eau | Qui sommes-nous ? | Inscription | Connexion

Accueil | A la Une | L'accompagnement | Les 6 types de projets | Les acteurs engagés | L'agenda

Aquagir accompagne les territoires de la phase de réflexion jusqu'à la mise en oeuvre de projets de gestion des eaux

Anticipation & Inspiration

Connaissances & Planification

Financement

Réalisation



Plateforme d'assistance

Moteur de recherche des financements



Les bénéfices pour les collectivités territoriales et les porteurs de solution

Offres	Descriptif	Les +	Avantages concurrentiels	Lien vers plateforme clients
aquagir **Pour les collectivités territoriales**	**Parcours d'accompagnement** de bout en bout accessible via une plateforme digitale, **porte d'entrée unique** pour élaborer, structurer et mettre en œuvre leurs projets de gestion des eaux sur leurs territoires	• **Gain de temps** grâce à une optimisation des recherches en financements et aides, en contenus, en expertises, en partenaires et en prestataire • **Apport de clés de compréhension et d'analyse** sur les problématiques de l'eau à l'échelle nationale et sur son territoire pour élaborer un projet sur-mesure • **Aide personnalisée** en cas de difficulté grâce à une plateforme d'assistance apportant les réponses les plus adaptées • **Faire partie d'une communauté active** et **bénéficier des synergies de l'écosystème** en contribuant au contenu éditorial	▪ Un **pool d'experts** mobilisés pour répondre à toutes les demandes ▪ **Proximité** client ▪ Complétude de service	https://aquagir.fr/place-de-marche/inscription

Offres	Descriptif	Les +	Avantages concurrentiels	Lien vers plateforme clients
aquagir **Pour les structures porteuses de solutions**	**Place de marché**, première plateforme de **mise en relation** entre acteurs publics locaux et porteurs de projet **en devenir** sur la thématique de l'eau	• **Mise en avant** de projets réalisés avec les acteurs publics locaux • **Mise en relation** dans le cadre de demande de devis ou de sourcing opérationnels • **Faire partie d'une communauté active** et **bénéficier des synergies de l'écosystème** en contribuant au contenu éditorial et prenant part à la plateforme d'assistance	▪ Plateforme **indépendante des grands acteurs** du secteur ▪ **Respect de la neutralité scrupuleuse** au regard de la concurrence entre les fournisseurs de service	https://aquagir.fr/place-de-marche/inscription-offreur

Les réalisations d'aquagir

Une pluralité de contenus techniques et pédagogiques sur le parcours

Propositions d'action



Articles et interviews



Retours d'expérience



Outils d'aide à la décision



Des collectivités contactées sur la plateforme d'assistance

Appels téléphoniques

Réalisation d'entretiens découverte

80 porteurs de solutions et + 100 offres disponibles sur la Place de marché

Et bien d'autres…

Pour contacter aquagir



bonjour@aquagir.fr



06.73.43.28.67



MERCI !

Questions/réponses

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Contacts sur le territoire

Délégation Atlantique-Dordogne

Unité territoriale Bordeaux
Tél : 05 56 11 19 99

Unité territoriale Brive
Tél : 05 55 88 02 00

Délégation Adour et côtiers
Tél : 05 59 80 77 90

Délégation Garonne et rivières d'Occitanie

Unité territoriale Rodez
Tél : 05 65 75 56 00

Unité territoriale Toulouse
Tél : 05 61 43 26 80



eau-grandsudouest.fr